# DÉCLARATION DE CANDIDATURE D’UNE LISTE PERSONNEL BIATSS

**Informations relatives au délégué de liste**

Madame Monsieur

Nom de famille :

Nom d’usage :

Prénom :

Affectation (composante interne) :

Adresse professionnelle :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

**Informations relatives à la liste déposée**

Intitulé de la liste déposée :

Eventuel soutien :

 Collège des personnels BIATSS

Les candidats de la liste doivent être rangés par ordre préférentiel.

**Attention** : Les listes de candidats peuvent être incomplètes. Elles ne peuvent comprendre plus de candidats que de sièges à pourvoir.

Chaque liste de candidats doit s’assurer que ses candidats ne sont pas inscrits sur des listes de candidats concurrentes.

Nombre de candidats sur la liste : ……………….

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nom de famille | Nom d’usage | Prénom | Sexe  F/H |
| 1 |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |

Fait à Paris, le

Signature

*Le dossier de candidature devra impérativement être transmis suivant les conditions et formes définies dans l’arrêté portant organisation de l’élection.*

*Les données recueillies feront l’objet d’un traitement afin de réaliser votre inscription sur la liste électorale. La base légale du traitement est l’obligation légale (article 6.1 c.) du règlement général sur la protection des données (RGPD).*

*Le destinataire des données est la structure pilote de l’opération électorale.*

*Les données sont conservées jusqu’à épuisement des voies de recours en matière de contentieux électoral.*

*Après la proclamation des résultats, vous pouvez continuer à accéder aux données vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement. Vous disposez d’un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez aussi contacter le Délégué à la protection des données à* [*dpo@u-paris.fr*](mailto:dpo@u-paris.fr)*. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*